

La steppe algérienne, cadre d'interactions entre l'homme et son milieu

Montchaussé G.

Milieu de vie, mode de vie

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 13

1972
pages 55-60

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010463>

To cite this article / Pour citer cet article

Montchaussé G. *La steppe algérienne, cadre d'interactions entre l'homme et son milieu. Milieu de vie, mode de vie.* Paris : CIHEAM, 1972. p. 55-60 (Options Méditerranéennes; n. 13)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Georges MONTCHAUSSE

La steppe algérienne, cadre d'interactions entre l'homme et son milieu

Les thèmes des dessins illustrant cet article ont été proposés par l'auteur.

L'homme et son milieu : Qui est le père ? Qui est le fils ? En un mot, qui dépend de qui ? Voilà un vieux problème qu'une toute petite fraction du monde vient de découvrir assez récemment. L'environnement, les nuisances, la pollution sont devenus les termes banals de la réalité ordinaire des habitants des pays industrialisés.

Les fumées, les décharges d'ordures, les déchets radio-actifs, l'infection microbienne des rivières, les résidus chimiques ont fait la fortune et la vogue des mots nuisances et pollution, on a usé de toutes les unités de mesure disponibles, des tonnes d'ordures aux centaines de décibels en passant par les milliers de calories déversées dans les mers et l'atmosphère ; et, abusé... : la laideur devient pollution et certaines idéologies se fondent sur les nuisances... Ce qui a fait dire ironiquement à certains pays sous-développés que leur principale pollution était la misère !

L'environnement ne serait ainsi qu'une auberge espagnole où chacun apporterait à boire et à manger et où tout le monde laisserait ses papiers gras. Cependant, il reste que la réalité écologique a précédé les balbutiements actuels de la science écologique et la prise de conscience manichéiste d'une pollution inhérente à l'humain et d'une pureté originelle de la nature.

L'homme primitif pouvait déjà modifier son environnement : la découverte du feu a été le vrai début de l'action formatrice de l'homme sur la nature, l'acte de naissance de l'écologie ainsi que le premier acte de nuisance, lorsque l'érosion fit conjointement son apparition, à la suite des pacages puis de la culture des terres qui succédèrent aux forêts brûlées.

La dégradation de l'environnement n'est donc pas seulement un sous-produit de la croissance, un résidu de l'activité industrielle résultant d'une technologie incontrôlée, comme une fierté à rebours et occidentalocentriste pourrait le laisser supposer. Le problème est général et se pose aussi pour les pays sous-développés en des termes d'autant plus crus que leurs moyens économiques sont limités. Dans les pays développés, les nuisances et les pollutions n'atteignent pas la capacité de production de l'économie industrielle et agricole — sauf à terme — mais touche plutôt immédiatement et directement à la vie de ses membres, dans sa qualité, par l'augmentation

de certaines morbidités et des troubles psycho-somatiques, la raréfaction des espaces naturels, l'entassement des populations urbaines, l'envahissement des paysages par le béton et l'acier, le déchaînement des bruits et la mort du poisson de rivière pour le pêcheur du dimanche.

La dégradation de l'environnement pour les pays sous-développés, dont généralement la vocation actuelle est très fortement agricole, entraîne directement et immédiatement la diminution des rendements et de la capacité agricoles. Là, le problème n'est pas l'encombrement du sol par l'excès de déchets de toutes sortes, métalliques, chimiques, mais la disparition des qualités et des propriétés qui font un bon sol et qui le rendent apte à l'exploitation productive — agriculture et élevage.

Si le sol peut exister sans l'homme, l'homme ne peut exister sans le sol. Cette vérité matérialiste devient particulièrement cruelle pour les pays sous-développés des régions arides et semi-arides dont le patrimoine — nonobstant quelquefois des ressources pétrolière et minières — avant tout pédologique et agricole, est la garantie d'indispensables ressources vivrières. La diminution des étendues pâturables et arables par l'inexorable avance du désert est donc le problème écologique principal de ces régions.

LE CADRE DE VIE

La steppe algérienne est l'une de ces régions semi-arides où les relations entre le milieu de vie et le mode de vie donnent naissance à un problème écologique inquiétant pour l'Algérie (1).

*La steppe algérienne,
un ensemble géographique...*

Cette steppe se présente comme une vaste bande régionale s'étendant de la frontière tunisienne à la frontière marocaine sur 1 000 kilomètres de long et 300 kilomètres de large entre les isohyètes 400 et 100 mm — à l'exclusion des

(1) « La superficie de parcours des hautes plaines steppiques constitue un patrimoine négligeable pour l'approvisionnement du pays en viande ovine et en laine. Or ce patrimoine est en dégradation constante. » Discours de M. Tayebi LARBI, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire. Saïda, mai 1971.

Aurès, à l'Est — représentant une superficie d'environ 200 000 km². C'est une région intermédiaire située au delà du Tell maritime et humide et en-deçà du désert saharien, pays des grands espaces plats et élevés où l'arbre est rare ou absent, l'alfa et l'armoise les plantes caractéristiques. Le climat y est brutal et rude — gel en hiver et canicule en été — et les faibles ressources en eau impliquent une culture céréalière aléatoire (2) et un pâturage extensif (3).

et humain...

Les structures socio-démographiques s'y révèlent très mouvantes et dépendantes de l'évolution écologique, les statistiques disponibles indiquent la répartition suivante en 1968 (4) :

	Population agglomérée (5)	Population éparse			Total
		sédentaire (6)	semi-sédentaire (7)	nomade (8)	
Effectif	727 000	364 000	109 000	500 000	1 700 000
%	42,8 %	21,4 %	6,4 %	29,4 %	100 %

Comment ces deux ensembles — physique et sociologique — se conjuguent-ils dans un corps de relations, sous l'impulsion humaine et sous la contrainte naturelle ?

soumis à l'exploitation,...

Pour vivre, l'homme de la steppe exploite les richesses naturelles par des pratiques économiques et agricoles adaptées au milieu, la nature lui fournissant passivement ses richesses — sol et végétation. En termes économiques, le pasteur et le nomade sont les agents consommateurs des richesses naturelles et la nature en est l'agent producteur. Ainsi, une certaine quantité de ressources étant prélevée an-

(2) Rendement de 3,8 quintaux à l'hectare et production de 4 350 000 q soit environ 24 p. 100 de la production céréalière algérienne.

(3) Cheptel de 5 400 000 têtes, soit environ 53 p. 100 du cheptel algérien correspondant et total.

Source : « L'agriculture algérienne à travers les chiffres ». M.A.R.A., Alger, déc. 1971.

(4) Enquête sur le nomadisme, 1968, M.A.R.A., Alger, déc. 1969.

(5) Population vivant dans un ensemble d'au moins 100 constructions distantes les unes des autres de moins de 200 m.

(6) Population vivant dans une habitation en dur de façon permanente.

(7) Population utilisant la tente comme habitation sans effectuer de déplacement ou utilisant celle-ci pour effectuer des déplacements saisonniers tout en vivant une grande partie de l'année dans des constructions en dur.

(8) Population habitant la tente en poils de chameau et effectuant des déplacements périodiques ou continus.

nuellement sur la nature sous forme de production animale et végétale, l'agriculteur et le pasteur doivent respecter une loi essentielle — celle de la reconstitution assurée par la nature (9) — s'ils veulent, les années suivantes, que leurs moutons et leurs chèvres trouvent autant de végétation sous leurs dents. Cela est très intuitif et conduit à un équilibre agro-économique dépendant du travail de l'homme, que celui-ci doit pondérer selon la parcimonie ou la largesse naturelle et suivant les aléas climatiques.

Une reproduction déficitaire ou insuffisante conduit à un équilibre agro-économique qui trouve sa sanction immédiate et directement perceptible dans la dégradation du couvert végétal puis dans l'érosion des sols et enfin dans la désertification.

un milieu naturel qui se dégrade.

Dans ce milieu semi-aride, le paysage est le témoin, l'informateur le plus objectif de la réalité écologique, le baromètre des relations bonnes ou mauvaises que l'homme entretient avec la nature.

Il n'y a malheureusement ou heureusement pas d'équivalent aussi probant et visible dans les pays tempérés et développés. C'est ce qui explique, en partie, peut-être, la prise de conscience tardive (10) de l'environnement naturel par leurs habitants, qui ont bénéficié jusqu'à présent d'un traitement de faveur et même de clémence de la part de la nature.

La moisson des causes de la dégradation du potentiel naturel steppique que l'on peut faire chez les auteurs qui se sont intéressés au problème est abondante mais généralement peu ordonnée. Toutes les causes avancées ne sont que les maillons libres et ouverts d'une chaîne à reconstituer.

En d'autres termes, il s'agit de connaître et de déterminer les phases successives et le sens de la relation qui lie le mode de vie au milieu de vie dans cette steppe.

(9) Cette notion pourtant bien connue des démographes et des économistes marxistes, semble généralement ignorée ou délaissée par la pensée écologique, qui lui préfère celle par trop statique et négative de conservation, de protection et de défense de la nature.

(10) « Percevoir, c'est déjà comprendre. »

LA RELATION MILIEU DE VIE — MODE DE VIE

Les maillons les plus visibles et peut-être trop évidents de cette relation concernent les pratiques agricoles et pastorales de la société traditionnelle steppique. Le nomade, le pasteur, guidés par le besoin impérieux de se procurer eux-mêmes et directement leurs aliments se sont faits céréaliculteurs, ont arraché les espèces ligneuses pour se chauffer et cuire leurs aliments, et ont laissé pâturer à l'excès leurs troupeaux pour qu'ils puissent se nourrir.

L'enchaînement des causes : ...

Ces activités pratiquées depuis toujours dans la steppe, n'avaient avant cette dernière centaine d'années que peu modifié le milieu de vie ; depuis, la dégradation généralisée succède aux dégradations localisées du couvert végétal et des parcours. Le développement de la céréaliculture a été de pair avec le défrichement des terrains les plus pauvres, des zones les plus défavorables, car les terrains propices sont exploités depuis longtemps, comme c'est le cas lorsque la pluviométrie est suffisante et que le relief permet de recueillir les eaux de pluies, de ruissellement ou de crues. En dehors de ces zones, la céréaliculture devient toujours plus aléatoire et empiète sur les terrains de parcours en les réduisant d'autant. Le résultat est patent : l'emblavage suit le défrichement, et l'érosion, la maigre récolte. Le sol dénudé devient rapidement la proie du vent.

outre la céréaliculture, l'éradication des espèces ligneuses,...

A cette érosion attribuable à l'aire du céréaliculteur s'ajoute l'éradication des espèces ligneuses : pour se chauffer et cuire leurs aliments les membres de la société traditionnelle, ne disposant ni de véritables forêts, ni de combustibles industriels, arrachent les plantes capables





Une pratique indispensable à la survie des plus démunis : le surpâturage dans une zone où pourtant l'équilibre écologique est précaire et la régénération de la végétation trop lente pour permettre la lutte contre l'érosion. (Près de Laghouat).

de satisfaire ces besoins (jujubier, armoise et alfa quelquefois) (11).

le surpâturage,...

Le surpâturage a fait suite au pâturage par l'insuffisance des possibilités fourragères (absence de rotation des pâturages) par la surcharge due à l'effectif excessif du troupeau et à la durée de la pâture.

Le résultat de ces pratiques malheureuses mais vitales a conduit au non-renouvellement de la végétation puis à l'érosion, et plus profondément encore au décyclage climatique, l'érosion entraînant la diminution de la capacité de réserve en eau du sol. La végétation disposant d'une moindre quantité d'eau, réduit son évapo-transpiration, diminuant d'autant les possibilités de pluies et donc de réalimentation en eau du sol. En bref, l'aridité, en augmentant, renforce le caractère aléatoire du pastoralisme et des pratiques céréalières. Un cycle cumulatif et défavorable des transformations des paysages et d'inadaptation progressive des modes de vie se développe, remettant en cause la pérennité du mariage de raison entre l'homme et la steppe, trop souvent considéré comme immanent.

(11) Il faut de 700 à 1 000 kg de combustible par an, pour une famille de 5 personnes. Ce qui peut sembler modeste en comparaison de nos besoins occidentaux est plutôt effrayant pour l'avenir de la végétation arbustive de la steppe.

Ainsi, le mécanisme visible et brutal de la destruction du milieu de vie, fait peser de lourdes présomptions de responsabilité sur la société traditionnelle steppique. Cependant, les apparences correspondent rarement avec la réalité et la vérité profonde des phénomènes.

la concentration des ressources...

Derrière l'extension des défrichements et du surpâturage se cachent des rouages inflexibles qui entraînent certains des plus démunis de la société traditionnelle à son auto-destruction par la suppression physique de ses possibilités de reproduction.

L'inflexion progressive des structures de répartition, des ressources pastorales et céréalières a été et est encore un facteur de modification malheureux du milieu naturel steppique qui est plus subtil et moins direct que les phénomènes précédents de surexploitation du milieu.

La concentration de la propriété céréalière et du cheptel (12) est en passe de devenir très fortement inégalitaire, favorisant ainsi le défrichement de terres marginales par les plus démunis et l'aban-

(12) Indice de concentration de la propriété céréalière :

nomade : 48 %
sédentaire : 57 %

Indice de concentration de la propriété du cheptel :

nomade : 57 %
sédentaire : 62 %

Source : Enquête sur le nomadisme.

don du mode de vie rural traditionnel, ce qui est selon les nomades le fond du gouffre de la déchéance — la sédentarisation.

D'après les auteurs de l'Enquête sur le nomadisme, les termes de « arch » et de « melk » (13) ne paraissent plus avoir une signification uniforme : « Il nous a semblé que la présence plus ou moins proche des installations coloniales a provoqué une plus ou moins grande dégradation des coutumes foncières, si bien qu'aujourd'hui le terme de « arch » qui s'est maintenu (du fait surtout de ses significations parallèles : arch = tribu) sert encore à nommer des terres dont la conduite foncière est purement et simplement privée dans le sens le plus large du terme ».

céréalières...

Cependant dans « certaines zones de culture céréalière, comme dans la bande présaharienne de Ourlal à Zeribet-el-Oued et à Négrine, l'on pratique encore actuellement la redistribution des terres céréalières par tirage au sort, tous les trois ans. Qui plus est, les superficies attribuées sont proportionnelles à la dimension des ménages ». Cette pratique traditionnelle égalitaire est en régression.

(13) Terres arch : propriétés collectives des tribus.

Terres melk : propriétés privées.

... et pastorales.

En ce qui concerne la propriété du cheptel, sa concentration est allée de pair avec l'accaparement de plus en plus prononcé des immensités steppiques par des notables, gros éleveurs et spéculateurs en cas de disette, de sécheresse et de difficultés économiques. Ces propriétaires aisés recourent aux modes de transport modernes et disposent ainsi des meilleurs pâturages par l'extrême mobilité de leurs troupeaux. Que peut faire le nomade devant ce déploiement mécanique, cette « piraterie » de l'herbe ? Son expérience transmise ancestralement, ses supputations savantes sur les meilleurs parcours possibles et ses décryptements des signes naturels sont rabaissés au rang de survivances condamnés à brève échéance au folklore.

La spoliation des petits propriétaires traditionnels, de plus, a fait augmenter leurs superficies emblavées pour compenser leur manque à gagner en ressources pastorales, remettant ainsi en cause la pérennité de l'adaptation séculaire entre la société traditionnelle et le milieu naturel steppique.

Ainsi, les limites propres au mode de vie et à l'exploitation tribales et nomades (14) concourent de moins en moins à pondérer les productions animales et végétales ; le recul de la société traditionnelle, la concentration des ressources chez des personnes étrangères à la société tribale, le défrichement sont autant de variables corrélatives participant à un décalage entre le mode de vie et l'exploitation et les possibilités du milieu naturel.

L'INFLUENCE DU FACTEUR DÉMOGRAPHIQUE

Les populations de la steppe n'ont pas échappé à l'accroissement démographique généralisé de toutes les parties les plus pauvres du globe. Les données précises manquent pour situer exactement l'ampleur du phénomène, tout au moins il est clair que la population de la steppe a décuplé durant cette dernière centaine d'années. Récemment, d'après les recensements de 1954 et 1966, l'augmentation de population dans la steppe a été de 35,62 % sur 12 ans, alors qu'il n'était que de 26,64 % dans l'Algérie du Nord.

Un certain Malthus...

Evidemment, les ressources n'ont pas suivi les sentiers escarpés de cette croissance démographique, sans pour cela vérifier la validité du dogme malthusien qui voudrait que les populations humaines aient le défaut congénital d'avoir « le ventre plus gros que les yeux ». La famine se chargeant de les leur ouvrir, en leur rappelant que lorsqu'on est si peu

(14) « Les moyens de production étaient la propriété collective des membres des tribus et les rapports sociaux directs étaient tribaux, et en un sens démocratiques, non pénétrés par les rapports de sujétion, comme c'était le cas dans les sociétés féodales d'Europe. »

TAMI TIDAFI in *L'agriculture algérienne*, éd Maspero.

savant qu'on en oublie des retenues dans l'addition des ressources, on ne se lance pas dans l'utilisation inconséquente des tables de multiplication des besoins.

et les conséquences.

Les populations steppiques ont évité la famine et trouvé une solution qui n'est ni savante, ni sage à l'alternative malthusienne. Elles ont soustrait au milieu ce dont elles avaient présentement besoin, hypothéquant l'avenir au profit du présent. Mais ce qu'une production prend à la reproduction, cette dernière la reprend à son tour à la production suivante.

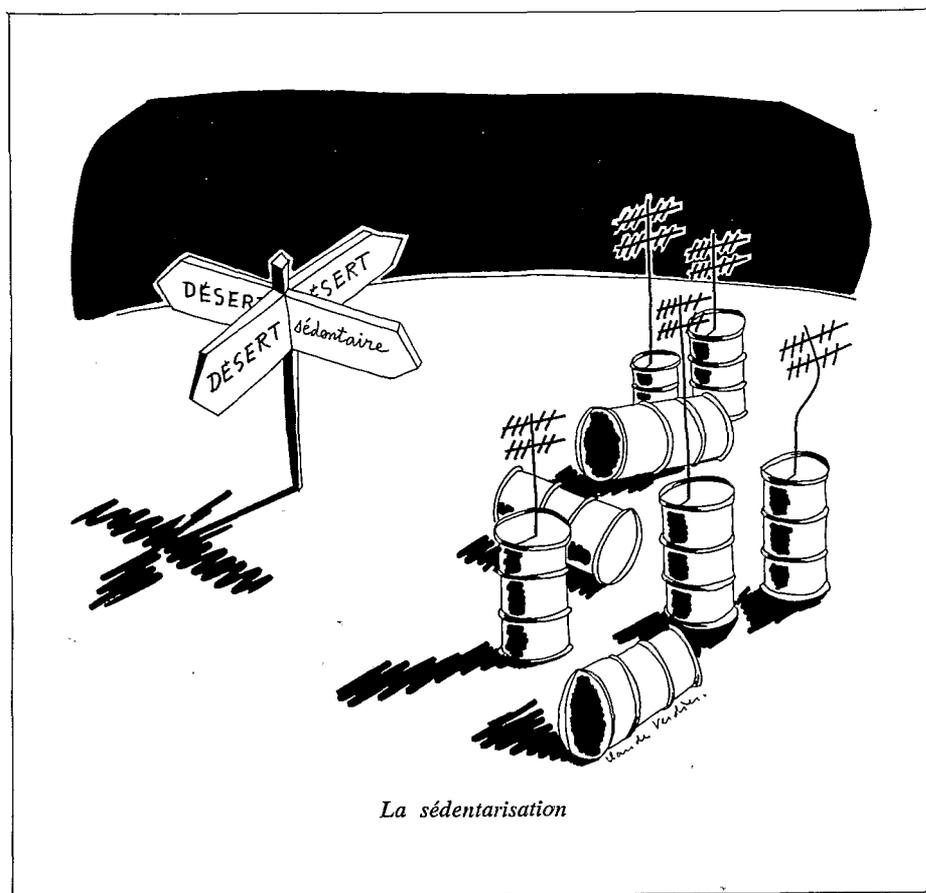
La conséquence primordiale ...

Pendant que les populations décuplaient infailliblement, les surfaces défrichées puis emblavées se trouvaient multipliées par quatre, les rendements baissaient considérablement, le cheptel ovin et caprin diminuait de moitié et l'embauche saisonnière à la faveur des migrations d'été et d'hiver (15) se développait

et augmentait dans des proportions considérables. L'alfa se faisait moins haut puis plus rare, les modes de vie se transformaient, la sédentarité se substituant lentement à l'itinérance et le salariat à la vie tribale et orgueilleuse.

la sédentarisation.

La sédentarisation altère alors rapidement les structures tribales : les rapports inter-personnels sont substitués aux rapports monétaires de l'économie marchande, la fixation d'éléments du groupe détruit lentement et irrémédiablement le cadre communautaire, les solidarités et les contraintes tribales deviennent sans objet — puisque les fondements économiques du groupe disparaissent dans la sédentarisation. Au niveau individuel, tout membre de la tribu doit alors résoudre la contradiction naissant du fait que celui-ci quitte le secteur de subsistance (activité économique tribale) et doit en même temps le garder afin d'y disposer d'une réserve de sécurité, contre les aléas des emplois extra-tribaux.



La sédentarisation

(15) Pendant les migrations d'été du Sud vers le Nord (steppe-Tell), sur les 140 000 personnes qui migrent vers le Nord, 80 p. 100 de celles-ci recherchent un travail ; ce n'est seulement que les 20 p. 100 restant qui s'occupent de la gestion proprement dite du troupeau. En hiver, les effectifs migrant sont équivalents mais les proportions sont inversées : 21 p. 100 seulement recherchent un travail (cueillette des dattes).

Source : *L'agriculture algérienne à travers les chiffres*, Alger, 1971.

LA DESTRUCTION DE L'ÉQUILIBRE

« Cette société qui réalise son équilibre au niveau le plus élevé possible dans les limites imposées par la médiocrité des techniques et dont l'intégration semble d'autant plus forte que son adaptation au monde naturel demeure incertaine et précaire, a subi, du fait de la colonisation et de l'irruption de la civilisation européenne, une mise en question radicale. » (16).

Le fil d'Ariane :

De cette confrontation inégale vont se développer des phénomènes de destruction et de restructuration relatifs à l'abandon, à la destruction ou à la désarticulation de certains aspects de l'ensemble cohérent des relations de correspondance entre le mode de vie, de production, de propriété et le milieu de vie.

la désarticulation démographique...

Ainsi, par exemple, l'explosion démographique, par le jeu du mécanisme d'une natalité débordante et d'une mortalité réduite, est un facteur essentiel du déséquilibre agro-économique. Les raisons de cet accroissement sont extérieures à la société traditionnelle. Celui-ci est dû au progrès de la médecine et de l'hygiène, qui ont influé sur la mortalité infantile et les épidémies. Le rapport nécessaire qui existait donc d'une part entre la démographie de la steppe et son économie s'est trouvé perturbé puisque d'autre part, exportant certains progrès médicaux, la civilisation européenne n'a pas fourni simultanément les techniques économiques nécessaires au maintien de l'égalité indispensable entre les ressources disponibles et les besoins de la société traditionnelle.

et culturelle...

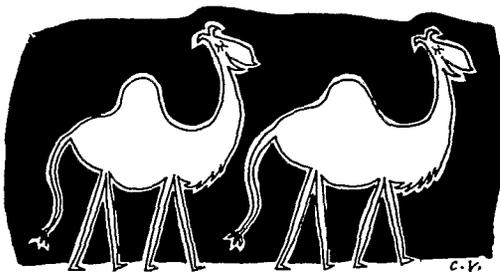
Les grandes lois foncières, le Cantonement, le Senatus Consulte de 1863 et la loi Warnier de 1873 dont le but avoué était la création d'une économie moderne, reposant sur des initiatives privées, ont donné une assise juridique et légale au dessein véritable de dépossession des autochtones et de désagrégation des unités traditionnelles : elles avaient été l'âme de la résistance au colonialisme (17).

engendrées par le colonialisme.

La colonisation et ses instruments légaux ont littéralement corrodé les structures profondes de la société traditionnelle, favorisant le rejet vers la steppe des paysans sans terre. Un phénomène de désagrégation sociale s'est alors développé, les rouages monétaires de l'économie coloniale ont broyé insidieusement les structures économiques tradi-

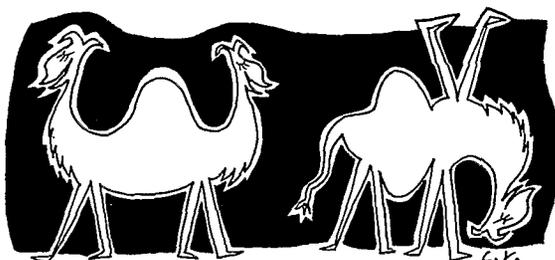
(16) P. BOURDIEU in *Sociologie de l'Algérie*. Que sais-je ? PUF.

(17) P. BOURDIEU-SAYAD in *Le Déracinement*. Ed. de Minuit.



Structuration...

tionnelles. La réduction matérialiste de toutes les valeurs tribales fondées sur l'honneur, le prestige, les rapports per-



... et destruction

sonnels et la solidarité à leur seule valeur monétaire comme étalon de toutes choses, a fait éclater les anciennes structures — comme le gel le fait des pierres gorgées d'eau.

Le tissu des solidarités ourdi ancestralement s'est effiloché, sans être remplacé par d'autres types de solidarité authentique. Ceux qui ont échangé des biens ou du travail contre de la monnaie ont fait un pas vers la prolétarianisation et le déracinement.

Ainsi le point de départ de l'évolution de la steppe vers un milieu naturel de plus en plus dégradé lui est externe et d'origine économique et politique — la démographie, les pratiques agricoles n'en étant que les outils dévastateurs — puisqu'une variation autonome et soudaine du climat n'est pas en cause et que rien ne permet de déceler une variation séculaire des précipitations sur cette immense région (18).

Mais le mouvement...

Depuis l'Indépendance, malgré des efforts louables, la steppe n'en continue pas moins à se « sahariser », car une contradiction essentielle s'y perpétue encore. L'ajustement entre les moyens et les besoins se faisait au temps des beaux jours du nomadisme, foncièrement sans difficultés majeures, en dépit de sa précarité.

dû à une contradiction économique...

Les moyens ne faisant pas l'objet d'une appropriation privative, les besoins

(18) Par analogie, on peut aussi se rapporter à Karl Marx, sur ses célèbres explication concernant le retour des grands empires d'Asie centrale au désert, pour des raisons socio-historiques et non climatiques.

Cf. aussi Jules Vernes in « *Voyages et aventures du capitaine Hatteras* » : « C'est l'homme qui fait lui-même son pays, par sa présence, par ses habitudes, par son industrie, je dirai plus, par son haleine ; il modifie peu à peu les exhalaisons du sol et les conditions atmosphériques, et il assainit par là-même ce qu'il respire. »



Le risque pour l'Algérie de l'An 2000 : un territoire de plus de 200 000 km² définitivement condamné à la désertification. Certaines zones près de Laghouat ont déjà atteint le stade irréversible.

étaient satisfaits dans le cadre tribal. Mais le développement de la logique économique marchande correspondant à la pénétration du colonialisme a entraîné corrélativement l'étiollement de la logique traditionnelle et tribale ; la steppe n'appartenant toujours à personne en propre cependant que son exploitation privée est devenue une règle courante. De là découle la naissance d'une contradiction entre l'exploitation privée de la steppe et sa propriété communautaire, que celle-ci soit de type traditionnel — propriété communautaire tribale — ou de type socialiste — propriété collective.

De cette contradiction dépend grandement l'équilibre nécessaire entre les moyens et les besoins et la reproduction du milieu ; elle ne pourra être résolue que par la mise en correspondance respective du mode de propriété — privé ou collectif — et du mode d'exploitation — privé ou collectif — des parcours de la steppe.

sera difficile à enrayer.

L'Algérie a choisi la seconde solution, en s'employant à développer les coopératives d'élevage en steppe, s'assurant par là même la possibilité de favoriser un retour à la maîtrise et au contrôle du rapport nécessaire entre les terres employées — céréaliculture et élevage — et les terres exploitables pour un état donné de

la technique ; ce qui permettrait d'assurer le maintien des potentialités agricoles de la steppe et la reproduction du système productif au même niveau d'efficacité et de rompre le cercle infernal de la contradiction entre les moyens et les besoins.

Un avenir problématique.

Si cet effort échoue, la steppe se trou-

vera dans un proche avenir condamnée à la désertification complète. Aux environs de l'An 2000, l'Algérie serait alors un pays industrialisé de 40 millions d'habitants, qui prospéreraient sur un long et étroit ruban côtier, l'Atlas tellien séparant celui-ci d'un désert élargi où quelques villes de la steppe, transformées en oasis, vivraient d'un tourisme en quête d'exotisme et d'un supplément d'âme, dans le vide de ces nouvelles immensités.

L'IMMOBILIER

terrains

villégiatures

DESERT

2 000 KM PARIS

domaines

2 000 .000 KM²

PARF. ETAT NEUF,
Libre de suite, beau site,

fermettes

propriétés

Dans un journal de l'An 2000.